

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

J'AI DU DÉPOSÉ PLAINTE...

Par **Profil supprimé** Posté le 09/04/2017 à 21h48

Bonsoir,

Je suis avec mon conjoint depuis maintenant deux ans; il est alcoolique depuis une petite dizaine d'année.

Sans rentrer trop dans les détails suite à une dispute liée à l'alcool mon conjoint m'a très fortement insultée, moi, mes proches et ma famille. Énervée j'ai décidé de vider ses bouteilles suite à cela il m'a mis une première gifle, j'ai décidé d'appeler la gendarmerie car ce n'était pas la première fois. Lorsqu'il a compris qui j'avais au téléphone il m'a frappé à nouveau au visage 3 fois.

Il est ensuite parti à l'épicerie s'acheter d'autres bouteilles, pendant ce temps la les gendarmes sont arrivés, ce soir la je n'ai pas porté plainte et il a pu rester passer la nuit dans notre maison (il était amorphe et du coup non dangereux et mon souhait n'étant pas de lui créer de trop gros ennuis j'ai préféré en rester la).

Sauf que le lendemain cela à recommencé, il a essayé de m'étrangler et m'a giflé. Je lui ai ensuite demandé de choisir entre sortir dehors avec ses bouteilles ou les vider il a choisi ses bouteilles. Je me suis ensuite enfermée dans la maison et quelques minutes plus tard lorsqu'il a essayé de rentrer il a cassé le carreau de la porte, j'ai alors eu très peur et cette fois ci j'ai appelé à nouveau la gendarmerie et ai déposé plainte.

J'avais demandé le droit de vivre seule dans la maison le temps qu'il se soigne en pensant 1-2 semaines, puis j'ai appris que la garde à vue s'était bien passé une fois redevenu sobre qu'il semblait regretter ne m'en voulais pas et comprenais et avais témoigné son envie de faire des efforts (il est arrivé à 4 g, 14 h plus tard il était toujours à 1.5 g...)

J'ai donc prévenu la gendarmerie que je ne voyais pas d'inconvénient à ce qu'il revienne vivre à la maison.

Il est passé devant le procureur cet après midi et le procureur à décider de lui interdire tout contact avec moi jusqu'au jugement. Or le jugement est dans 3 mois!

Je ne souhaite pas me séparer de lui et ne m'imagines pas vivre sans lui aussi longtemps. J'aimerais laisser passer quelques jours et le contacter pour s'expliquer puis envisager qu'il revienne à la maison d'ici quelques semaines (après l'avoir revu une ou deux fois). Or j'ai peur que les risques soient trop gros pour lui. Je ne sais pas ce qu'il risque si il revient alors qu'il en a l'interdiction...

Si il revenait à la maison et que tout se passe sans incident jusqu'au jugement, doit je dire la vérité au juge ou est ce que cela le foutrait dans la merde?

J'aimerais avoir des conseils de la part de ceux qui auraient connu une situation similaire ou simplement quelqu'un qui s'y connaîtrait .

Merci d'avance pour vos réponses...

5 RÉPONSES

Profil supprimé - 10/04/2017 à 23h09

Bonjour Sarah, crois vous que si il revenait chez vous sa se passerait bien?c prendre des risques si il recommence ses violence alors que maintenant vous êtes en paix sans insultes ni violence.je me doute que vous pouvez pas vivre sans lui je suis dans le même cas que vous l'alcool nous a détruit avec toute c insultes ect mais moi je me suis poser la question si il partait est bien je crois que sa serait dur car je l'aime mais en paix car au final il me fait plus de mal que de bien.je pense en plus que si il y a un problème vous serez plus crédible au yeux de la loi.pourquoi il va pas faire une cure pour vous prouver qu'il veut changer.avez vous des enfants?je c que c dur j'ai connu sa je les repris plusieurs fois sa aller donc nous avons décider de faire un enfant et puis sa à recommencer et la je regrette je suis malheureuse j'y ai cru, si il veut pas se faire soigner il recommencera cette alcool les rend fou.j'espère que sa va je vois que votre message date du 9 avril.donner moi des nouvelles est courage

Profil supprimé - 11/04/2017 à 09h24

Bonjour Aurelia

Merci pour votre réponse, jusqu'à aujourd'hui les violences qu'elles soient physique ou morales non été que très ponctuelles et lorsqu'il est sobre il est adorable. Meme les gendarmes me l'ont dit!. De plus il ne refuse pas mes soins et est suivi par une alcoolologue. En plus d'avoir fait plusieurs cures. Le dépôt de plainte la quand même fait réfléchir et prendre conscience de la réalité et de la gravité des choses. Pour le moment je ne suis pas prête à le laisser tomber et souhaite lui laisser une chance. Par contre il sait aujourd'hui que s'il

recommence ces conneries il risque gros (et de me perdre et d'aller en prison si je devais à nouveau faire appel aux gendarmes...)

Je vais voir une assistante sociale ce matin je vais voir ce qu'elle en dit...

Profil supprimé - 11/04/2017 à 10h15

Bonjour Sarah. Pareil pour moi il est adorable quand il a pas bu mais pour mon cas c rare de le voir sobre.c déjà bien qu'il soit suivi est sûrement que sa doit le faire réfléchir cette plainte ect en tout cas j'espère qu'il sera gentil avec vous.vous avez des enfants? Si vous avez la force de continuer alors tant mieux peu être que sa sera la bonne et qu'il arrêtera je vous le souhaite.pour moi en ce moment j'y crois plus c de pire en pire j'y crois la journée quand je suis au travail mais des qu'il rentre mon espoir s'effondre à peine arrivé qu'il m'insulte devant mes enfants c insupportables enfin.bonne journée en espérant que tout sarrange pour vous

Profil supprimé - 11/04/2017 à 11h40

Bonjour,

Nous n'avons pas d'enfants ensemble. Lui a deux enfants d'une ancienne union que nous avons 2 week end par mois.
Pour l'instant j'ai encore de la force et j'y crois car depuis que je le connais il y a de bonnes améliorations dans sa manière de gérer la maladie!

Profil supprimé - 04/04/2018 à 10h48

Bonjour me revoilà parmi vous 1 ans est passer et je me demande bien ou vous en êtes actuellement.si je suis de retour c'est que rien à changer pour moi
